



Résidence principale pour les assedic

Par **virgduss_old**, le **20/04/2007** à **12:49**

bonjour,
j'aimerais savoir combien de temps faut il habiter dans une maison pour etre considerée comme résidence principale? mon conjoint ayant un appart de fonction où l'on habite (en allemagne) et moi j'ai une maison en france où je vais régulièrement puis je la déclarer en résidence principale et ainsi me déclarer au assedic?
aidez moi c'est urgent!

Par **Jurigaby**, le **20/04/2007** à **16:26**

Bonjour, pour répondre à votre question, j'aurai tendance a vous dire non.

En droit commun, la résidence principale peut se définir comme votre lieu habituel d'habitation. Autrement dit, si ce n'est que de manière ponctuelle que vous venez en france, alors, je doute que la maison puisse être reconnu en tant que residence principale.